



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 14 juillet 2023
(OR. en)

11509/23

ECOFIN 742
UEM 227
SOC 524
EMPL 371

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
N° doc. préc.:	11404/23
Objet:	Bilans approfondis de 2023 dans le cadre de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques – Conclusions du Conseil du 14 juillet 2023

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur les bilans approfondis de 2023 dans le cadre de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques, approuvées par le Conseil lors de sa 3964^e session, qui s'est tenue le 14 juillet 2023.

CONCLUSIONS DU CONSEIL SUR LES BILANS APPROFONDIS DE 2023 DANS LE
CADRE DE LA PROCEDURE CONCERNANT LES DESEQUILIBRES
MACROECONOMIQUES

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE:

1. RAPPELLE que l'économie de l'UE continue de faire preuve de résilience malgré un contexte difficile marqué par l'invasion non provoquée de l'Ukraine par la Russie, les prix élevés de l'énergie et l'inflation réduisant le pouvoir d'achat des ménages et nuisant à la compétitivité du fait de la montée du protectionnisme et d'une concurrence géopolitique accrue; PREND ACTE de la robuste reprise après la pandémie, qui bénéficie des mesures stratégiques rapidement prises aux niveaux européen et national, et du rôle clé joué par les politiques de l'UE pour ce qui est de soutenir des rendements des investissements solides ainsi que des progrès concernant les réformes structurelles dans un large éventail de domaines d'action;
2. SOULIGNE qu'il est essentiel de mettre en œuvre intégralement, en temps utile et de manière effective la facilité pour la reprise et la résilience au moyen des réformes et des investissements prévus dans les plans nationaux pour la reprise et la résilience, permettant le déploiement des fonds disponibles. Cela favoriserait l'expansion économique, renforcerait la résilience, l'inclusivité et la durabilité des économies de l'UE et réduirait les vulnérabilités macroéconomiques;
3. INSISTE sur l'importance de poursuivre la coordination étroite des politiques économiques de l'UE et de détecter, prévenir et corriger les déséquilibres macroéconomiques qui entravent le bon fonctionnement des économies des États membres, de l'Union économique et monétaire ou de l'économie de l'Union européenne dans son ensemble; SE FÉLICITE de la publication des bilans approfondis de 2023 dans le cadre de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques;

4. RECONNAÎT que les développements économiques sont globalement positifs dans la plupart des États membres faisant l'objet d'un bilan approfondi, mais que des défis importants subsistent pour plusieurs États membres; RECONNAÎT que la compétitivité des coûts pourrait être compromise dans les États membres où l'inflation est élevée si des dynamiques inflationnistes divergentes devaient persister; NOTE que les déséquilibres de longue date liés au niveau élevé des dettes publiques, privées et extérieures ont repris leur tendance à la baisse, dans un contexte de forte croissance nominale; NOTE que le durcissement des conditions de financement accroît les risques et qu'il est nécessaire de poursuivre les efforts pour garantir une tendance à la baisse durable du niveau d'endettement; PREND NOTE du fait que les positions extérieures ont généralement été affaiblies par un choc sur les prix à l'importation de l'énergie, la demande intérieure soutenue y contribuant également dans certains cas; NOTE que les balances courantes devraient se renforcer en 2023, en raison de la réduction des coûts de l'énergie;
5. RECONNAÎT que les prix de l'immobilier ont fortement augmenté dans plusieurs États membres en 2022; le durcissement des conditions de financement ainsi que la baisse des revenus réels des ménages ont freiné la demande de logements et amorcé une correction des prix de l'immobilier; CONVIENT que le secteur bancaire a bien résisté à la pandémie et que les prêts non performants ont continué de diminuer mais NOTE qu'une vigilance soutenue est nécessaire pour assurer le maintien de la stabilité macrofinancière;
6. APPELLE à la vigilance et à l'adoption en temps utile de mesures stratégiques, le cas échéant, afin de prévenir l'aggravation ou l'apparition de déséquilibres macroéconomiques liés à des différentiels d'inflation élevés; SOULIGNE qu'il est urgent de relever les défis structurels liés au vieillissement de la population et au changement climatique, de renforcer la sécurité énergétique de l'UE, de renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement, de remédier à la faible croissance de la productivité, de promouvoir la participation au marché du travail, de réduire les déséquilibres macroéconomiques existants et d'empêcher l'apparition de nouveaux déséquilibres;

7. PARTAGE l'analyse livrée par la Commission dans les bilans approfondis de 2023, selon laquelle les déséquilibres de Chypre ne sont plus excessifs; RECONNAÎT que les dettes publiques, privées et extérieures ont diminué au fil du temps, et au cours des deux dernières années à Chypre, et sont sur une trajectoire descendante; EST D'ACCORD POUR ESTIMER que la Hongrie présente actuellement des déséquilibres liés aux pressions très fortes sur les prix et aux besoins de financement extérieur et public, et qu'il est donc nécessaire d'adopter d'urgence des mesures stratégiques. Un versement en temps utile de la facilité pour la reprise et la résilience et d'autres fonds de l'UE, une fois que les jalons et cibles convenus liés aux investissements et aux réformes auront été atteints, contribuerait à réduire les risques d'aggravation des déséquilibres; PREND NOTE du fait que la Commission n'a pas modifié la plupart des classifications; S'ACCORDE À RECONNAÎTRE que la Grèce et l'Italie présentent toujours des déséquilibres excessifs, bien que leurs vulnérabilités semblent diminuer, notamment en raison des progrès réalisés sur le plan des politiques menées; CONVIENT que l'Allemagne, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie et la Suède continuent de connaître des déséquilibres, bien que, dans certains États membres, ces déséquilibres s'atténuent; RECONNAÎT que l'Allemagne, l'Espagne, la France et le Portugal pourraient recevoir une décision d'absence de déséquilibres si les tendances positives actuelles se poursuivaient l'année prochaine; CONVIENT qu'en Roumanie, les risques sont orientés à la baisse et qu'il est donc nécessaire d'adopter d'urgence des mesures stratégiques; CONSTATE que les bilans approfondis de 2023 ont conclu que la Tchéquie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg et la Slovaquie ne connaissent pas de déséquilibres, étant donné que les vulnérabilités semblent avoir été maîtrisées;
8. ESTIME que les bilans approfondis de 2023 présentent une analyse exhaustive et de grande qualité de la situation dans chaque État membre examiné; SE FÉLICITE des premières notes thématiques multilatérales concernant les différentiels d'inflation, les prix de l'immobilier et la viabilité extérieure, élaborées en amont de l'évaluation par pays; NOTE que la Commission a utilisé des outils d'analyse pertinents, complétés par une analyse qualitative de fond, au vu des difficultés spécifiques de chaque économie; SE FÉLICITE de l'importance accrue de l'analyse prospective et de l'évaluation des politiques pertinentes; SOULIGNE que l'évaluation des effets de contagion entre pays conserve toute sa pertinence;

9. SOULIGNE que la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques est au cœur du Semestre européen; SOULIGNE l'importance de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques dans le cadre du réexamen en cours de la gouvernance économique; APPELLE à poursuivre la mise en œuvre de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques, notamment la surveillance étroite des déséquilibres existants et de ceux qui pourraient éventuellement voir le jour, au moyen d'une approche prospective, ainsi que le suivi attentif des progrès et des besoins; RECONNAÎT que l'analyse effectuée dans le cadre de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques devrait être développée afin de renforcer la dimension "zone euro" de la procédure; SOULIGNE qu'il est important de procéder en temps utile à des examens multilatéraux complets et réguliers des déséquilibres macroéconomiques et qu'il est nécessaire d'intégrer davantage les analyses de sensibilité afin de tenir compte de l'environnement mondial en constante et rapide mutation, imprévisible et difficile;
10. MET L'ACCENT sur la nécessité impérieuse de reprendre le calendrier traditionnel du Semestre européen, en particulier la publication des bilans approfondis au cours du premier trimestre de l'année, ce qui est indispensable pour assurer un dialogue politique substantiel et des discussions multilatérales sur les défis stratégiques recensés; SOULIGNE qu'il est essentiel d'améliorer la visibilité de la procédure et de communiquer clairement sur les résultats;
11. RÉAFFIRME qu'il y a lieu d'utiliser pleinement la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques, y compris l'activation de la procédure concernant les déséquilibres excessifs lorsque cela est opportun, et que l'appropriation, la prévisibilité, la transparence, l'égalité de traitement et le contrôle de l'application devraient être renforcés; NOTE que, dans les circonstances actuelles, la Commission n'a pas jugé approprié d'engager la procédure concernant les déséquilibres excessifs; ESTIME que, chaque fois que la Commission constate qu'un État membre se trouve en situation de déséquilibre excessif mais ne propose pas au Conseil d'engager la procédure concernant les déséquilibres excessifs, elle devrait en exposer clairement et publiquement les raisons; Afin d'assurer l'appropriation nationale ainsi que des niveaux appropriés de surveillance multilatérale, SOULIGNE qu'il y a lieu de consacrer le temps nécessaire à la première préparation des documents pertinents et au dialogue politique requis dans le cadre du Semestre européen; APPELLE à poursuivre une stratégie appropriée afin de réduire les déséquilibres et de remédier aux vulnérabilités; SOULIGNE l'importance d'un lien solide et clair entre les déséquilibres macroéconomiques recensés et les recommandations spécifiques par pays.